
 <p>académies Clermont-Ferrand Grenoble Lyon</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p>  <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>			<p>Lyon, le ..... 2020</p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>à</p> <p>M</p>
<p>Lycée X</p> <p>Affaire suivie par</p> <p>Téléphone</p> <p>Courriel @ac-lyon.fr</p> <p>Adresse</p> <p>www.ac-lyon.fr</p>		<p><b>Objet</b> : candidature en section sportive scolaire</p> <p>Je porte à votre connaissance que votre fille/fils a réussi les tests sportifs de sélection et pourrait être retenu(e) pour intégrer à la rentrée prochaine la section sportive scolaire ..... (préciser le sport)</p> <p>Votre demande sera maintenant traitée au niveau académique, dans le cadre de la procédure d'affectation en lycée. L'entrée en 2<sup>de</sup> dans notre lycée doit apparaître parmi vos vœux pour être prise en compte.</p> <p>Je précise que votre candidature sera traitée en fonction des places restées disponibles, après affectation des élèves du secteur. Ainsi, une réponse positive aux tests ne signifie pas une admission définitive.</p> <p>Afin de garantir une affectation, il est essentiel de formuler un vœu sur le lycée de secteur pour une demande d'entrée en 2<sup>de</sup> GT.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Le chef d'établissement</p>